

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

SPORTS - STADE RENÉ GAILLARD À NIORT - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ETAT POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES D'ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 079-200041317-20220516-C__30_05_2022-DE

C- 30-05-2022

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 MAI 2022

SPORTS - STADE RENÉ GAILLARD À NIORT - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ETAT POUR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES D'ÉCLAIRAGE SPÉCIFIQUE

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération en date du 10 février 2020, le Conseil d'Agglomération a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cohérence avec les orientations nationales en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La maîtrise des consommations énergétiques constitue un axe majeur de notre programme d'actions et à ce titre, Niort Agglo a engagé la rénovation de son parc d'éclairage public qui se décline principalement sur deux thèmes spécifiques :

- Les Zones d'Activités Economiques ;
- Les équipements publics (objet de la présente demande).

Le terrain d'honneur du stade René Gaillard présente des installations d'éclairage vétustes et énergivores qu'il convient de renouveler dans les meilleurs délais. En effet, la Commission Infrastructures Stades de la Ligue de Football Professionnelle a indiqué lors de sa réunion du 15 décembre 2021, que dans la mesure où le Stade René Gaillard ne satisferait pas aux exigences règlementaires (notamment un classement, a minima E3 en Ligue 2, soit 800 lux LED) au plus tard le 30 juin 2022, celui-ci ne pourra plus accueillir les rencontres du club à domicile au Stade René Gaillard dans le cadre des compétitions organisées par la Ligue de Football Professionnel et ce, dès la première journée de compétition 2022-2023.

Ainsi, cette opération, concourant à la fois à l'atteinte des objectifs du PCAET et à maintenir l'activité du second club de football de Nouvelle Aquitaine évoluant au niveau national, sera engagée rapidement pour une mise en service dès cet été.

La totalité des luminaires sera ainsi remplacée par des éclairages Led, à la fois plus performants et plus économes en énergie avec un objectif de réduction de la consommation d'électricité. Ainsi, la puissance installée devrait baisser de 2/3. Les consommations vont également diminuer car le temps de mise en lumière de ces projecteurs est plus rapide.

Le coût de l'opération est évalué à 264 413 € HT intégrant la fourniture de l'éclairage Led, les accessoires associés et la main d'œuvre.

Il est donc proposé de solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2022 pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques d'éclairage spécifique.

Ces travaux feront également l'objet d'une revalorisation du montant de la redevance d'occupation à percevoir auprès du club utilisateur, et d'une participation financière de la Ville de Niort, sous la forme d'un fonds de concours.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées par l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2022 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué